

# Droits annexes

## Préambule

**Par droits annexes nous comprenons les droits autres que ceux générés par la vente directe des ouvrages et dont bénéficie l'auteur.**

## Accessibilité

**A -** Soit à partir d'une des fiches associant Contrat et Bénéficiaire, les chemins pouvant être Contrat puis Bénéficiaires ou Bénéficiaires puis contrats, puis [Droits annexes].

**B -** Soit par le menu « Saisie mouvements » puis [ Droits annexes ]

## Présentation et Fonctionnement

### Méthode A

Date	Libellé	Montant	%
04/06/2008	Droits d'adaptation Bande Dessinée	23,11	50,00
26/09/2008	Droits de prêt bibliothèque / J'AI LU	54,98	50,00
09/10/2008	Droits d'adaptation Bande Dessinée / Tome 4	750,00	50,00
02/12/2008	Droits d'adaptation Bande Dessinée / droits 1er semestre	168,73	50,00

  

Nom	BERDOGU/PAURRU
Libellé	Droits d'adaptation Bande Dessinée / droits 1er semestre
Note	
Date Opération	02/12/2008
Montant	168,73
Pourcentage	50,00

Les droits sont saisis au sein d'une fiche comprenant un libellé (éventuellement mémorisé), une note, la date d'attribution son montant et le pourcentage dont bénéficie l'auteur.

### Méthode B

Date	Bénéficiaire	Contrat	Libellé	Montant	%
29/02/2008	DINYOCH/ JUON-CLOIDU	SURAU "NEIVULLUS"	droits/cession Espagne "DECHIF	1 200,00	50,00
29/02/2008	DINYOCH/ JUON-CLOIDU	SURAU "NEIVULLUS"	droits/cession Espagne "LE TEM	1 200,00	50,00
29/02/2008	DUNAS/SYLVAU	SURAU "SOASEN DUS SANGU	Droits/cession Espagne TOME 1	1 500,00	50,00
08/04/2008	GUNUST FRONCEAS	JUIX PEIR MEIRAR	Droits d'adaptation Bande Dess	159,41	50,00
15/04/2008	BORER ANTURNOTAENOL	CEMPOGNAU NEARU 01 (LO)	Droits poche / J'ai Lu	1 076,73	100,00
15/04/2008	BORER ANTURNOTAENOL	CEMPOGNAU NEARU 02 (LO)	Droits poche / J'ai Lu	658,42	100,00
04/06/2008	BERDOGU/PAURRU	GIURRAURS DI SALUNCU 1 -	Droits d'adaptation Bande Dess	23,11	50,00
10/06/2008	ANTURCENTANUNTOL LATUF	MOX - DUS TOIDAS DU NUW	Droits d'adaptation Radio /SCA	7,41	50,00

Cette méthode permet de saisir les droits à la volée et directement dans la table.

## \* Comptabilisation

Libellé	Débit	Credit	A-valoris Avances	Droits	Droits annexes	Soldes	Arrêtés
GIURRAURS DI SALUNCU (LUS) - TRALEGAU				1 050,90		1 050,90	1 050,90
GIURRAURS DI SALUNCU 1 - GIURRAURS DI SALUNCU (L				128,39	498,42	626,81	626,81

Lorsque les droits et arrêtés sont calculés, le cumul de nos droits annexes figurent dans le tableau récapitulatif.

## \* Règlement des droits annexes

Soit nous réglons les droits annexes avec les droits sur vente en fin d'exercice, dans ce cas la somme arrêtée totalise les deux. Soit nous versons au bénéficiaire le règlement des droits annexes immédiatement.

A-valoris Avances	Droits	Droits annexes	Soldes	Arrêtés
	1 050,90		1 050,90	1 050,90
84,37	128,39	498,42	542,44	542,44

Dans le cas d'un règlement immédiat, celui-ci est considéré comme avance de façon à ne pas être additionné dans l'arrêté de fin d'exercice d'une part et être compris dans la déclaration AGESEA d'autre part.

### ◆ Fonctionnement

Règlement Bénéficiaire

Pour déclencher le règlement, il suffit de cliquer sur le bouton ci-dessus dans la fiche de saisie du droit annexe.

Remarque : Si nous utilisons la méthode B pour saisir les droits, après la saisie dans la table, nous devons entrer dans la fiche pour déclencher le règlement de celui-ci.

### ● Annulation d'un règlement

Règlement Bénéficiaire

Il suffira de cliquer a nouveau sur le bouton [Règlement Bénéficiaire] affiché en rouge.

### ◆ Remarques

- Le règlement se retrouve dans la liste des A-valoris et Avance avec pour libellé « Avance (Droits annexes) ».
- Dans les listes des droits annexes quand le curseur est placé sur un droit comprenant un règlement l'indication « **Règlement Bénéficiaire** » s'affiche dans la marge